
MESURES À PRENDRE

Processus concernant les plaquettes HLA/HPA — Est canadien
Formulaires électroniques disponibles (Ouest et Est)
Lettre aux clients 2017-38

Le 18 septembre 2017

Chers clients,

Dans la [lettre aux clients 2017-25](#), nous vous informions des changements que nous allions mettre en œuvre afin de mieux vous approvisionner en plaquettes d'aphérèse HLA/HPA spécifiques.

Ces changements ont tout d'abord été mis en place, le 17 juillet 2017, dans l'Ouest canadien (Colombie-Britannique, Alberta, Saskatchewan et Manitoba) et le seront dans l'Est canadien (Ontario, Nouveau-Brunswick, Nouvelle-Écosse, Île-du-Prince-Édouard et Terre-Neuve-et-Labrador) **à compter du 2 octobre 2017**.

Pour rappel, ces changements concernent :

- l'envoi de rapports sur l'efficacité des produits par les hôpitaux afin que nous puissions mieux sélectionner les donneurs et les produits à vous livrer par la suite;
- l'amélioration de la façon dont nous gérons les commandes de ces produits à l'interne.

Nous vous demanderons d'indiquer, dans le formulaire *HLA/HPA Selected Platelet Report*, les numérations plaquettaires relevées avant et après la transfusion de ces produits, ainsi que l'utilisation qui en a été faite. Par souci de commodité, ce formulaire comporte une liste de catégories d'utilisation.

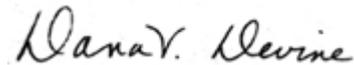
Ces informations nous permettront de déterminer l'efficacité de ces produits et, éventuellement, de mieux choisir les donneurs qui fourniront ce type de plaquettes. Nous vous serions reconnaissants de nous fournir ces informations, mais si vous ne pouvez pas nous les donner, cela n'aura AUCUNE incidence sur les produits qui vous seront livrés par la suite.

À compter du 2 octobre 2017, les hôpitaux qui utilisent ce type de produit devront indiquer les numérations plaquettaires finales et la raison de leur utilisation dans la *nouvelle version* du formulaire *HLA/HPA Selected Platelet Report*.

Nous avons également mis à jour le formulaire *Request for HLA/HPA Selected Platelets*, qui peut maintenant être rempli électroniquement. Il sera disponible au téléchargement sur sang.ca, dans la section « Hôpitaux », **après le 2 octobre 2017**.

Cette lettre peut être consultée sur notre site Web, au www.sang.ca, dans la section « Hôpitaux ». Si vous avez des questions concernant son contenu ou si vous souhaitez l'obtenir dans un autre format, n'hésitez pas à communiquer avec votre agent de liaison.

La chef des affaires médicales et scientifiques,



Dana Devine